

Association HAPPY CULTORS  
195 impasse du Breuilh, Paleyrac  
24480 Le Buisson de Cadouin



## [PROCÈS-VERBAL]

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Date : Jeudi 26 février 2026 de 18h à 20h

Lieu : La Ferme des HAPPY CULTORS, Paleyrac, 24480 Le Buisson de Cadouin

Format : Notre AG a eu lieu pendant une semaine de temps forts autour d'une approche agricole innovante : **la syntropie** (cf. image ci-dessus, à gauche).

Nous avons associé la même semaine 4 jours de formation pour professionnels sur la thématique et toute une journée gratuite pour le grand public avec repas partagé.

**Nous avons profité de cette dynamique pour organiser notre AG annuelle, faire le bilan de l'année 2025 et acter ensemble des grandes orientations de l'année 2026 (cf. aperçu du moment sur l'image ci-dessus, à droite).**

Personnes présentes : BOUNINE-CABALÉ Margaux, BRESSON Brigitte, BRESSON Philippe, CASTELLAIN Jacqueline, COMPOINT Eloi, COTTA Xavier, COULON Emmanuel, CURAT Agnès, DAUCHY Nèle, DECES Sylvie, DELAERE Océane, DEMOLIN Dominique, DEVIGE Sandra, ECK Marie-Pierre, FAT CHEUNG Célia, GADANT Lucie, KOEGLER Maryline, LE MAUX Jean-Marie, MARBOT Kristyne, MOTTIEZ Valérie, RAVACHOL Séverine, ROBERT Mathieu, ROUGIER Anne.

Personnes excusées : ANTUNES Oscarina (MSA), GOUIN Jean-Marc (CCBDP),  
HOOGENDOOM Eva (Mairie Paleyrac), LAURENT Elsa (CCVDFB).

Ordre du jour de la séance :

- Présentation des bilans moral et financier et vote par consentement du bilan moral ;
- Vote des changements au sein du conseil d'administration ;
- Vote des comptes annuels 2025 ;
- Présentation & échanges autour des perspectives 2026.

## **I. LE BILAN MORAL**

Nous avons fait le choix de présenter l'année 2025 de manière synthétique en 12 volets, à travers 12 photos. Sachant que chaque projet développé par l'association est par ailleurs détaillé et imagé dans notre rapport d'activités 2025.

### **1. INTRODUCTION**

Par Dominique DEMOLIN, président de l'association :

« L'AG est un moment, qui au delà du côté statutaire a une grande importance pour le collectif : c'est là où l'on se penche avec un peu de recul, sur tout ce qui a été réalisé, animations et événements, l'avancement des projets, le fonctionnement de l'association et bien sûr les perspectives pour cette année 2026.

Rappelons que **HAPPY CULTORS** est un acteur de la transition écologique, agro-écologique et sociale sur le territoire de 2 Communautés de Communes (Vallée Dordogne Forêt Bessède et Bastides Dordogne Périgord). C'est également un Tiers-lieu nourricier dont le rôle est de participer au projet alimentaire de territoire pour « refaire société », et s'intéresser, entre autres activités, à l'alimentation et au lien social.

Avec un nombre d'adhérents important de **223 personnes**, une mobilisation bénévole extraordinaire de **2 542 heures** réalisées par **117 personnes** (équivalent à **1,4 ETP**), nous

avons mené de nombreuses animations à la ferme pédagogique et à l'extérieur, des événements, chantiers solidaires, pépinière participative, potagers, travail sur le projet de serre bioclimatique, démarche EVS (Espace de vie Sociale). Nous avons mené autant de projets qu'en 2024 et tout aussi inspirants. Nous allons vous les présenter succinctement dans la suite du document.

Pourtant la deuxième partie de l'année a été compliquée : **faute de financements cohérents, réguliers et adaptés à notre mission sur le territoire, nous avons été dans l'obligation de procéder aux licenciements économiques de nos salariées** : Alexandra Légardez et Margaux Bounine-Cabalé en septembre, Carmen Bobon et Océane Delaère en décembre. Comment conserver toutes nos actions et réalisations dans ces conditions ? Comment assurer ces missions sans salarié(e)s, formé(e)s et compétent(e)s ?

L'année 2025 a été une année dense, riche, difficile. Ça a été aussi une année de succès importants :

- **L'association HAPPY CULTORS a été agréée comme « Espace de vie Sociale » par la CAF de la Dordogne** en cette fin d'année. Pour assurer ces missions, Margaux a été de nouveau salariée par l'association à partir du 01/02/2026 !

- Si HAPPY CULTORS est une association reconnue d'intérêt général depuis ses débuts, le collectif a, en 2025, soutenu une demande auprès de l'inspection des impôts pour bénéficier de **l'agrément officiel d'intérêt général ; agrément octroyé depuis le 12 décembre dernier.**

Je me tourne, pour conclure cette introduction, vers les élu(e)s de nos structures locales, les communes et communautés de communes : **les transitions écologique, agro-écologique et sociale sont aujourd'hui indispensables et ne se feront pas sans vous.**

Nous sommes persuadés que c'est au niveau local qu'elles peuvent et doivent commencer ; c'est sur nos territoires que l'on peut mobiliser les énergies et recréer du lien social, et en faire des territoires vivants autour de projets communs, dans un esprit de démocratie vivante et participative. »

*Agnès Curat prend le relais de Dominique Demolin pour présenter ce que l'on a mené sur la ferme et plus spécifiquement au sein de la pépinière participative.*

## 2. NOS PROPOSITIONS SUR LA FERME

Pour faire venir des personnes de tous horizons sur la ferme, avec les moyens dont on disposait, nous avons fait le choix avec le collectif de l'organisation de temps festifs culturels, pédagogiques, agricoles variés :

- ⇒ **22 animations tous publics** proposées sur la ferme ;
- ⇒ Au cours de journées à la ferme ou de week-ends entiers ;
- ⇒ **Sur des sujets techniques liés au vivant** (taille des arbres fruitiers, découverte de la faune sauvage, ateliers semis etc.) ;
- ⇒ **Via des ateliers artistiques et créatifs** (création de mobiles de fleurs séchées, découverte du cyanotype) ;
- ⇒ Ou encore en proposant des **chantiers participatifs** (bocaux en lacto-fermentation en vue de la préparation du banquet, chantier au potager d'accueil) ;
- ⇒ Grâce à la mise en place de **52 partenariats au total**.

## 3. LE PÔLE PÉPINIÈRE

La pépinière c'est notre pôle d'activité le plus participatif. Située sur la ferme, cet outil de production agricole en agriculture biologique permet un créneau hebdomadaire de février à juillet pour semer, voir germer nos propres semences et les semences d'autres producteurs engagés, les repiquer et les vendre localement.

En quelques points clés en 2025 la pépinière a permis :

- ⇒ **Une production de 10 000 plants** de 76 variétés différentes ;
- ⇒ Des ventes de plants sur site en semaine et les weekends mais aussi dans les **magasins de producteurs locaux** (4 au total : à Belvès, à Siorac et depuis 2025 au Buisson de Cadouin et au Coux). Nous nous sommes déplacés en boutique pour rencontrer le public et aider au fonctionnement (les magasins sont des associations de producteurs) ;
- ⇒ **Une présence sur certains marchés et autres animations locales** (St Cernin, Le Buisson de Cadouin, Saint-Avit-Sénieur) ;

- ⇒ C'est l'occasion pour nous de transmettre ces savoir-faire paysans, incontournables à l'autonomie alimentaire. Nous avons proposé 10 animations soit sur site soit dans des lieux partenaires (Urval, Rouffignac, St Cernin etc.) ;
- ⇒ **2 nouveaux partenaires** qui nous ont apportés leur contribution cette année GEM la liberté (groupe d'entraide mutuelle) adultes isolés & la résidence d'artistes LM créative basé à Belvès ;
- ⇒ Sur le fonctionnement à proprement parlé du pôle nous avons amélioré nos visuels pour inciter plus fort la population locale à planter des plants de variétés issues de **semences paysannes** ;
- ⇒ Nous avons conçu un **projet de serre bioclimatique aux multiples objectifs**. Une présentation synthétique est disponible [via ce lien](#) et une présentation détaillée [via celui-ci](#). Le permis de construire a été validé en septembre et ce projet a été récompensé par la Fondation Yves Rocher : notre responsable pépinière, Océane Delaère a été lauréate 2025 du Prix Terre de Femmes ;
- ⇒ Tout cela a été rendu possible par la **mobilisation d'une équipe solide de bénévoles** (soit 275 heures de bénévolat).

## 4. LE PÔLE POTAGERS

Le pôle potagers est présenté ce soir par Anne Rougier.

Ce pôle historique de l'association a été géré et animé par notre Responsable agricole et animations Carmen Bobon. En 2025 ce sont 5 potagers sur sol vivant qui ont été développés sur le territoire auprès de publics variés :

- ⇒ le potager de l'école du Buisson ;
- ⇒ le potager des enfants de Belvès ;
- ⇒ le potager du foyer de vie du Bercail à Sainte Foy de Belvès ;
- ⇒ le potager municipal d'Urval ;
- ⇒ et enfin celui de la ferme.

Il y a eu plus de 130 heures d'animation dans les potagers cette année et des événements incontournables s'y sont déroulés comme la fête de la frite, la fête de l'été, des chantiers participatifs et des ateliers autour du développement et des besoins des plantes.

Le projet compost a une importance toute particulière pour l'association. Saluons Carmen qui a obtenu le diplôme de Maître compostrictice et qui peut accompagner les collectivités sur leurs démarches de compostage.

## 5. LE PÔLE SEMENCES

Le pôle le plus engagé de l'association : permettre la multiplication de semences locales, adaptées au territoire et ce presque sans financement.

C'est Dominique qui reprend le micro pour témoigner que l'on a fait notre maximum pour que la production de semences soit possible parce que c'est un indispensable de l'autonomie alimentaire du territoire !

En 2025 c'est Alexandra Légardez qui a pris le relai salarié de Nelly le Caroff dans la responsabilité du pôle. Elles se sont formées sur leur temps de travail et **leurs compétences techniques ont été incontournables au développement et à l'animation de ce pôle** au sein de l'association. D'ailleurs on est fiers de vous raconter qu'aujourd'hui Nelly porte un projet d'installation agricole pour produire de la semence florale en agriculture biologique !

En quelques points le pôle semences consiste en :

- ⇒ **La multiplication d'une 20aine variétés différentes de légumes, vivaces et aromatiques** sur 200 m2 (surface doublée cette année) ;
- ⇒ **L'élaboration d'outils de tri et de séchage** ;
- ⇒ **La réalisation des tests de germination** ;
- ⇒ **Des bonnes conditions de stockage des graines** ;
- ⇒ **La vente des semences** dans les 4 boutiques de producteurs locaux (la grande nouveauté de 2025 !!) ;
- ⇒ **7 animations** sur le sujet auprès de publics variés ;
- ⇒ **Une mobilisation bénévole très importante pour que cela fonctionne** ! 394h au cours de 34 rendez-vous bénévoles tout au long de l'année.

Courant 2025 une 1<sup>e</sup> subvention de 4 000€ nous a été octroyée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour faire avancer ce pôle semences. Nous vous remercions pour votre confiance !

## 6. ZOOM SUR LE BANQUET POPULAIRE & SOLIDAIRE

Ce banquet c'est une idée qui a germé dans l'esprit d'Anne pour relier les pôles de l'association autour du postulat de cette dernière : agir " de la graine à l'assiette".

Elle nous reprecise ce soir les deux pré-requis de ce projet : organiser un banquet qui soit **100% gratuit** afin de gommer les inégalités sociales et **100% bénévole** afin de tenter de pallier à la crise que connaît aujourd'hui le bénévolat en France.

Il a fédéré tout au long de l'année et créé des ponts entre les différents pôles de l'association. Et le 13 septembre le banquet a réuni **150 personnes** lors d'une journée colorée, vivifiante et très joyeuse. De nombreux cadeaux ont été offerts via une tombola revisitée le jour J pour encourager les locaux à partir à la découverte culturelle de leur territoire. Ce projet a été co-construit grâce à **42 partenariats sur le territoire**.

## 7. L'ESPACE DE VIE SOCIALE

C'est Margaux Bounine-Cabalé qui prend le relai sur cette thématique parce que c'est elle qui a repris sur son poste courant 2025 le dossier EVS « Espace de Vie Sociale ». Cela fait 2 ans que nous construisions de manière participative notre démarche à présenter à la CAF de la Dordogne pour :

1. Que les actions sociales que nous menons depuis 6 ans sur le territoire à travers l'agricole soient officiellement reconnues par la CAF de la Dordogne ;
2. Partager aux élus et à nos partenaires les besoins du territoire manifestés par les habitants via un questionnaire que nous leur avons présenté via du porte-à-porte, des stands sur plusieurs marchés locaux (52 questionnaires analysés).

Novembre 2025, une fois notre dossier déposé, nous passons un oral devant les administrateurs et administratrices de la CAF de la Dordogne à Périgueux. « *Ils devraient y avoir des HAPPY CULTORS aux 4 coins du département* » commentent-ils le jour de l'oral. En décembre 2025, la bonne nouvelle tombe, l'**agrément EVS nous est accordé pour 2 ans !**

En quelques points notre démarche EVS :

- ⇒ Organisation de nombreuses actions tissant du lien social tout au long de l'année ;

- ⇒ Organisation de 2 comités de pilotage (COPI) en 2025 auprès d'élus et partenaires locaux ;
- ⇒ Notre démarche de diagnostic social sur le territoire s'est déroulée en 3 temps ces dernières années. En 2025 en complément un nouveau questionnaire est travaillé et distribué pour sonder les besoins des habitants et habitantes du territoire et les partager lors des COPI. En synthèse de ces différentes étapes de diagnostic voici les besoins du territoire qui nous ont été remontés :
  1. Renforcer les relations intergénérationnelles en créant des espaces de mixité sociale autour d'actions concrètes ;
  2. Éduquer au vivant, apprendre et découvrir ;
  3. Créer du lien entre la société civile et les agriculteurs, en incluant les retraités et résidents d'EPHAD ;
  4. Développer des projets pour incarner des solutions face au changement climatique ;
  5. Renforcer les solidarités en luttant contre la précarité alimentaire.
- ⇒ Rédaction d'un projet de contrat de territoire de 78 pages présenté à la CAF où nous répondons à ces 5 besoins listés ci-dessus par la réalisation de **19 actions** à déployer chaque année.

## 8. LE TIERS-LIEU NOURRICIER

Dominique reprend ensuite le micro pour raconter à quel point faire tiers-lieu fait sens sur notre site. La mutualisation de nos bureaux (point ci-après), la mutualisation du site pendant nos événements mais aussi la mutualisation de nos espaces de production agricole, les terres, les granges, la pépinière.

En 2025 nous avons procédé à toutes les démarches d'installation du **projet expérimental passionnant d'Hugo Pagès, de production de blés anciens sur un sol couvert** (trèfle blanc). Toute sa démarche est présentée [des pages 37 à 41 de notre dossier](#) présentant la vision agricole de la ferme des HAPPY CULTORS. Nous avons pu ensemble concevoir le design de la parcelle, préparer le sol, tester du semis de sarrasin pour préparer la parcelle. Il a fait un choix variétal de blés anciens (20 différents) avec l'INRAE et il les a semés à l'automne sur une petite surface pour les multiplier en attendant le grand semis à grande échelle en 2026. Avec le soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine il a conçu plusieurs planches pédagogiques pour partager autour de son expérimentation.

Et puis fin 2025/début 2026 l'arrivée d'une éleveuse sur le site a commencé à se profiler. **Juliette Constantini va s'installer sur la ferme courant 2026 pour élever chevaux et brebis (cheptels à taille humaine) en pâturage tournant dynamique en agriculture biologique** avec plusieurs objectifs de production (ventes de lait, savons, agneaux, poulains, ateliers pédagogiques, balades). Nos activités sont très complémentaires, nous avons hâte qu'elle amène sa dynamique sur le site !

## 9. LE COWORKING

Margaux a pris le relai pour témoigner de l'intérêt d'avoir un espace de bureau partagé à la ferme : **créer des synergies entre différents corps de métiers** ! Par exemple nous accueillons régulièrement la Maison des Paysans de Dordogne pour ses formations / RDV pour les profils en projet / en cours d'installation. En 2025 nous avons pu soutenir une reconversion : Maryline Bailly est venue suivre une formation en ligne dans nos bureaux super connectés (merci la fibre) pour reprendre son parcours de sage-femme et s'installer à son compte.

Depuis que nous avons ouvert cet espace de coworking en 2024, un grand site de coworking a ouvert à Belvès (coworking Héméra) et un autre est en projet d'ouverture au Buisson de Cadouin. Nous nous inscrivons dans une démarche parallèle à ces 2 sites : soutenir les projets engagés via un tarif solidaire, tout en tissant du lien et en partageant notre loyer et nos charges.

## 10. LA VIE ASSOCIATIVE

Margaux continue sa présentation en expliquant que dans la démarche de fond du collectif des HAPPY CULTORS, chaque année, il y a cette volonté de mettre de l'énergie à cultiver :

1. **Le faire-ensemble au sein de l'association** que ce soit au sein du conseil d'administration (cf. volet gouvernance ci-après) ou encore au sein du collectif bénévole ;
2. **Le faire-ensemble sur le territoire** via des multiples partenariats lors d'événements, via des projets spécifiques ou lors d'animations : les producteur.ices en local (pour le banquet), la Maison de la semence de Dordogne, l'association Terre en Vert, l'Association Espace Enfance, Uyen de Born to be wild, la librairie Filet

Mignon, l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, La résidence artistique LM Créative, la commune d'Urval, la Pelle aux Idées, Banzaï, les jardins de Limeuil, l'école du Buisson de Cadouin, le département lors de la foire du Gabarier etc. ;

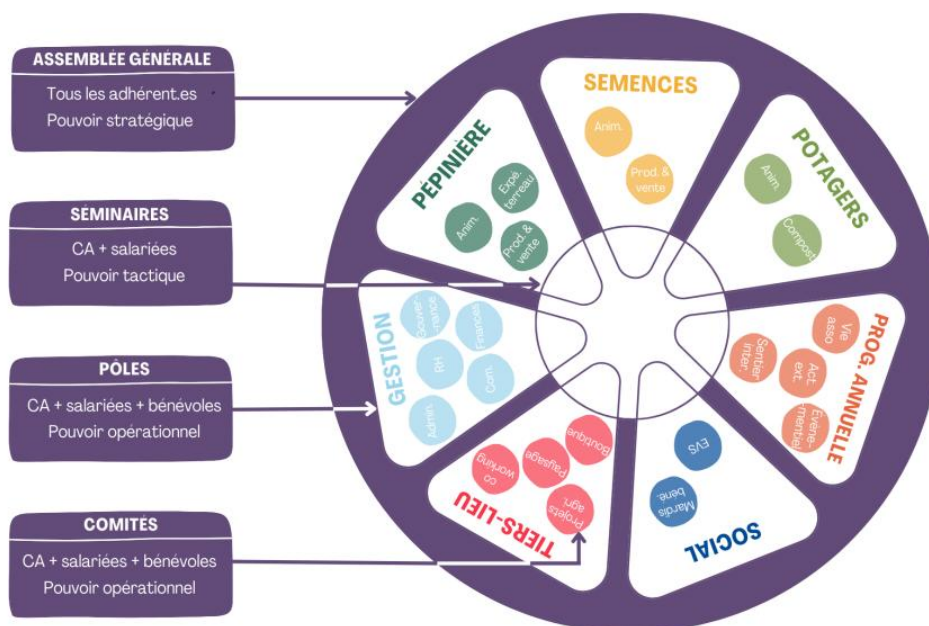
3. **L'entraide** : si nous réussissons à maintenir notre association dans ce contexte défavorable (cf. volet financier ci-dessous) c'est grâce aux soutiens et relais dont nous avons bénéficié suite à nos appels à l'aide. Par exemple le collectif de vidéastes locaux « Farwest » nous a produit gratuitement une vidéo pour présenter notre démarche de mécénat privé. [Voici le lien pour la visionner](#) !

Un grand merci à toutes et tous pour votre aide précieuse pendant toute l'année 2025 !!

## 11. LA GOUVERNANCE

Anne, en charge de la gouvernance partagée au sein des HAPPY CULTORS est venue ensuite reposer les bases de notre fonctionnement. On expérimente la **gouvernance partagée** qui implique la notion de consentement dans la prise de décision. La gouvernance partagée requestionne la notion de pouvoir, met en lumière le faire-ensemble et responsabilise les membres actifs de l'association.

### Schéma d'organisation de la gouvernance partagée



S'engager au sein d'une association qui milite sur les thématiques environnementales et sociales dans un contexte de multi-crisés, sans soutien politique structurant et avec des emplois à soutenir, tout en explorant la gouvernance partagée ce n'est pas chose facile. La majorité du CA souhaite sortir de ses fonctions. Dominique Demolin reste à la présidence. Pour 2026 l'équipe du CA sera plus restreinte mais le collectif bénévole est là en soutien sur le terrain !

Les changements au sein du conseil d'administration :

- Agnès Curat, Nèle Dauchy, Juliette Michel, Fanny Pichon-Varin, Anaëlle Poncet et Anne Rougier sortent du collectif ;
- Michèle Bard & Eliott Teston intègrent le collectif aux côtés de Dominique Demolin.

**Vote par consentement :** Les changements dans l'équipe de gouvernance sont acceptés à l'unanimité.

## 12. LES FINANCES

Au tour de Margaux de reprendre la parole pour clôturer la **présentation du bilan moral de l'association** ; tout en faisant le lien avec la partie financière présentée par le comptable ci-après.

En 2025 nous avons fait face à une crise sans précédent de l'associatif : licenciements à la pelle, désengagement des collectivités pour soutenir les actions de terrain des associations qui portent haut les couleurs de l'intérêt général et tissent le lien social sur le territoire.

Face à ce constat nous avons essayé pendant 6 mois d'orienter la stratégie de financement de l'association vers le mécénat privé. Pour autant les entreprises et mécènes privés ne pourront pas, cela est documenté, compenser le désengagement des collectivités envers le monde associatif. La concurrence pour les appels à projets privés est rude, nous n'avons remporté qu'un prix en 2025 : le prix Terre de Femmes de la Fondation Yves Rocher pour notre serre bioclimatique. C'est une belle reconnaissance mais cela n'a pas suffi pour maintenir nos activités et nos salariées.

Cependant nos démarches de mécénat nous ont permis de rentrer en contact avec l'équipe engagée du cabinet de conseil en mécénat [WE RISE Fundraising](#) qui nous accompagne dans nos démarches de mécénat et ce gratuitement jusqu'à ce que les financements soient obtenus. Un grand merci pour votre expertise et la qualité de votre accompagnement !

Le coût des 4 licenciements économiques s'élève à 20 579,5€ pour l'association. Nous en avons réglé 1/3 en 2025, le reste sera assumé sur l'exercice comptable 2026.

Nous remercions les financeurs publics qui nous ont subventionné en 2025 et qui ont contribué à ce que toutes ces actions aient lieu sur le territoire : la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne, l'Etat à travers le FDVA 2 (Fond de Développement de la Vie Associative), la SDJES de la Dordogne (financement FONJEP Jeunes), la CCBDP à travers le soutien au loyer et les communes du Buisson de Cadouin, de Belvès et d'Urval.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui nous ont soutenues via leurs dons en fin d'année 2025 ; avec une mention spéciale pour Alexandre et Eugénie Vigneron qui nous ont permis grâce à un don généreux de mettre en place le tremplin de trésorerie nécessaire jusqu'à ce que le financement CAF se mette en place.

Nous croyons très fort à la plus-value des HAPPY CULTORS sur le territoire périgourdin. Et peu importe les moyens dont on dispose pour développer des actions engagées nous sommes déterminé.es en 2026 à faire notre part pour une société où justice environnementale et justice sociale doivent aller de paire. Alors autant mener nos actions joyeusement non ?!

**Vote par consentement :** Le bilan moral est voté à l'unanimité.

## **II. LE BILAN FINANCIER**

Présentation des comptes par notre comptable David Chouquet. Les comptes certifiés sont disponibles via notre site internet [via ce lien](#).

L'exercice comptable 2025 se termine avec un total de charges d'exploitation de l'association à 139 065€ (contre 152 275€ en 2024) et un déficit de 20 866€ (excédent

de 1 933€ en 2024). Les capitaux propres de l'association ne sont plus que de 8 539€ à fin 2025 et le fonds de roulement ne correspond plus qu'à un mois de masse salariale (2,5 mois en 2024 et 5 mois en 2023). L'association doit également faire face au remboursement de l'emprunt de 30 000€ souscrit auprès de France Active en avril 2024.

A ce constat difficile Dominique et Margaux viennent préciser que l'association fonctionne presque chaque année grâce à une avance de trésorerie de France Active. Nous gardons notre cap pour continuer de développer nos actions tout en rééquilibrant nos comptes en 2026. Et le cabinet de conseil en mécénat WE RISE maintient son accompagnement pour nous aider à trouver les financements structurants pour développer le site de la ferme des HAPPY CULTORS. D'ici juillet 2026 nous avons 2 financements privés qui vont être débloqués : de la fondation Masalina et de la fondation Artelia. Nous cherchons les financements complémentaires. Enfin nous continuons de demander aux habitants et entreprises du territoire de nous aider à rentrer en contact avec de potentiels mécènes privés du territoire, prêts notamment à soutenir notre projet d'investissement le plus structurant et exemplaire de la ferme : la [serre bioclimatique](#).

**Vote par consentement :** Le bilan financier est accepté à l'unanimité.

-----

Questions et échanges divers générés par les élus présents sur l'utilité de l'agrément d'intérêt général pour l'association et l'état d'avancement du projet de café associatif (projet manquant sur notre territoire ; besoin des habitants remonté dans les questionnaires EVS).

Nous y répondons que sans le soutien des privés qui ont défiscalisé via leurs dons au mois de décembre 2025 l'association n'existerait plus aujourd'hui. Alors le maintien de notre agrément d'intérêt général nous paraît indispensable pour proposer nos actions sur le territoire.

Le projet de café associatif est développé par des jeunes engagés du territoire qui ont été intégrés au parcours de pré-incubation d'Émergence Périgord. L'association soutient de loin ce projet et partage régulièrement aux élus que pour qu'un tel projet à forte dimension sociale et relevant de l'ESS (l'Entrepreneuriat Social et Solidaire) voit le jour et fonctionne dans le temps, il faut un vrai soutien pérenne des élus du territoire sur lequel il s'implante.

-----

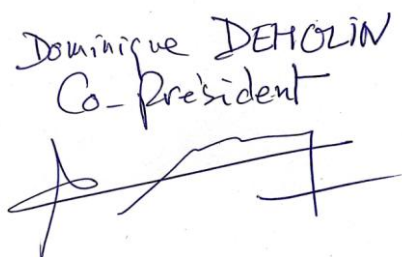
L'ordre du jour étant achevé, la séance a été levée à 19h30. Il s'en suit un moment de convivialité !

Il est dressé le présent procès-verbal signé par le président de l'association.

A Paleyrac, le 26 février 2026,

Signature du président de l'association :

Dominique Demolin,



Dominique DEHOLIN  
Co-Président